



Informations sur les finalités de Master pour l'année académique 2022-2023

Il y a 4 finalités de Master organisées à l'IMEP :

→ **Master en musique**

Accès : Ce type de Master sans finalité spécifique est automatiquement accessible à tous les étudiants qui remplissent les conditions pour entrer dans un cycle de Master, c'est-à-dire après l'obtention d'un diplôme de Bachelier en musique.

Disciplines : Le Master en musique est organisé pour les disciplines suivantes :

Formation vocale :	Art lyrique et Chant
Formation instrumentale :	
. Claviers :	Accordéon, Piano, Piano d'accompagnement, Orgue
. Cordes :	Alto, Contrebasse, Violon, Violoncelle, Harpe, Guitare
. Vents :	Basson, Clarinette, Cor, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba
. Percussions	
. Musique ancienne :	Clavecin, Cor naturel, Flûte à bec, Viole de gambe, Violon baroque, Violoncelle baroque, Violone
Écritures et théorie musicale :	Education musicale, Formation musicale, Informatique musicale, Direction chorale, Écritures classiques

Débouchés : À l'issue du Master en musique, les diplômés peuvent approfondir leur formation par un Master à finalité spécialisée, ou s'engager dans une filière didactique en suivant l'année supplémentaire de l'AESS qui permet d'enseigner en ESAHR (Académie de musique) ou dans l'enseignement secondaire supérieur.

→ **Master en musique à finalité didactique**

Accès : Le Master à finalité didactique est automatiquement accessible à tous les étudiants qui remplissent les conditions pour entrer dans un cycle de Master, c'est-à-dire après l'obtention d'un diplôme de Bachelier en musique, et après avoir prouvé leur maîtrise suffisante de la langue française (niveau C1).

Disciplines : Le Master à finalité didactique est organisé pour les disciplines suivantes :

Formation vocale :	Art lyrique et Chant
Formation instrumentale :	
. Claviers :	Accordéon, Piano, Piano d'accompagnement, Orgue
. Cordes :	Alto, Contrebasse, Violon, Violoncelle, Harpe, Guitare
. Vents :	Basson, Clarinette, Cor, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba
. Percussions	
. Musique ancienne :	Clavecin, Cor naturel, Flûte à bec, Viole de gambe, Violon baroque, Violoncelle baroque, Violone
Écritures et théorie musicale :	Education musicale, Formation musicale, Écritures classiques

Débouchés : À l'issue de ce Master, les diplômés peuvent enseigner leur discipline en ESAHR (Académie de musique) ou la musique dans l'enseignement secondaire supérieur.

→ Master en musique à finalité approfondie

Accès : Le Master à finalité approfondie est automatiquement accessible à tous les étudiants qui remplissent les conditions pour entrer dans un cycle de Master, c'est-à-dire après l'obtention d'un diplôme de Bachelier en musique.

Le Master à finalité approfondie, destiné aux étudiants qui souhaitent suivre une formation universitaire en musicologie, est organisé en collaboration avec l'UCLouvain où les étudiants suivent une partie des cours (30 ECTS sur les 120 du Master). Il prépare plus particulièrement à la recherche.

Disciplines : Le Master à finalité approfondie est organisé pour les disciplines suivantes :

<u>Formation vocale :</u>	Art lyrique et Chant
<u>Formation instrumentale :</u>	
. Claviers :	Accordéon, Piano, Piano d'accompagnement, Orgue
. Cordes :	Alto, Contrebasse, Violon, Violoncelle, Harpe, Guitare
. Vents :	Basson, Clarinette, Cor, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba
. Percussions	
. Musique ancienne :	Clavecin, Cor naturel, Flûte à bec, Viole de gambe, Violon baroque, Violoncelle baroque, Violone
<u>Écritures et théorie musicale :</u>	Education musicale, Formation musicale, Informatique musicale, Direction chorale, Écritures classiques

Débouchés : À l'issue du Master à finalité approfondie, les diplômés peuvent approfondir leur formation par un Master à finalité spécialisée, ou s'engager dans une filière didactique en suivant l'année supplémentaire de l'AESS qui permet d'enseigner en ESAHR (Académie de musique) ou dans l'enseignement secondaire supérieur.

→ Master en musique à finalité spécialisée

Accès : Le Master à finalité spécialisée est destiné aux étudiants qui présentent une excellente maîtrise technique instrumentale ou vocale, de niveau de Master au minimum. Ce Master est accessible après la réussite d'un examen d'admission au cours duquel l'étudiant montrera qu'il est prêt à développer un projet artistique personnel, présenté et défendu par écrit en 2 pages. Ce projet personnel, réfléchi et construit, constituera la base de son cursus, via un nouveau cours intitulé « Projet artistique spécialisé ».

Disciplines : Le Master à finalité spécialisée est organisé pour les disciplines suivantes :

<u>Formation vocale :</u>	Art lyrique, Chant et Chant pop
<u>Formation instrumentale :</u>	
. Claviers :	Accordéon, Piano, Piano d'accompagnement, Orgue
. Cordes :	Alto, Contrebasse, Violon, Violoncelle, Harpe, Guitare
. Vents :	Basson, Clarinette, Cor, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba
. Percussions	
. Musique ancienne :	Clavecin, Cor naturel, Flûte à bec, Viole de gambe, Violon baroque, Violoncelle baroque, Violone
<u>Écritures et théorie musicale :</u>	Education musicale, Formation musicale, Informatique musicale, Direction chorale, Écritures classiques

Débouchés : À l'issue du Master à finalité spécialisée, les diplômés peuvent s'engager dans une filière didactique en suivant l'année supplémentaire de l'AESS qui permet d'enseigner en ESAHR (Académie de musique) ou dans l'enseignement secondaire supérieur.